Lisez ces annonces, profitez-en, et faites des annonces pour augmenter vos affaires

AVIS SPECIAUX

EDWARD B DUCASSE, D. D. S.,

EST DE RETOUR

28 juil—1 sem

LE PUBLIC EST ICI AVISE QUE LES impôts sur biens fonciers pour 1914 seront échus LUNDI, 27 juillet 1914, et seront considéré délinquants à partir du 26 août 1914.

Le taux pour 1914 est de 22 mills.

Impôts individuels payables au même moment.

Nos bureaux sont ouverts au recouvrement des impôts ci-dessus de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, excepté les samedis, où ils sont fermés à midi.

Pour éviter des contretemps, apportez vos reçus de 1913. A. G. RICKS,
Commissaire des Finances.
26juil—10f

ON DEMANDE A ACHETER.

NOUS payons les plus hauts prix comptant pour vos bijoux anciens en or et en argent. Venez nous voir avant de les vendre EAGLE LOAN OFFICE AND JEWELRY STORE, Z. Itzkovitch, propriétaire, 938 rue du Canal. 17jan—tf

DEMANDEZ UN TAXI !
COOKE
Phone Main 39 ou 49

CAMPHO-MENTHO
Pour le croup, le rhume de cerveau, les maux de gorge et les inflammations. Rien de meilleur pour les contusions.
janl3—tf

CHAMBRES GARNIES

A LOUER—De belles chambres garnies, 826 rue St. Louis.

PRETS D'ARGENT.

Emprunts à 5 pour cent

PEUVENT.. ETRE.. OBTENUS.. POUR ACHETER, CONSTRUIRE OU AMELIORER LES PROPRIETES; VOUS FAITES LES PAIEMENTS COMME VOUS PAYEZ LE LOYER; ECRIVEZ NOUS POUR LES CONDITIONS... E. GRANT, 220 BATISSE MACHECA, NLLE ORLEANS, LNE... fev 18-1 an

Bureau de l'Etat Civil

Mariages, Naissances et Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures

Naissances.

Mme Cerino Urrata, une fille.
Mme Jos. Balton, un garçon.
Mme Wm. H. Cambell, une fille.
Mme Jos. Reel, une fille.
Mme John Beskmann, un garçon.
Mme Hy. Fricpster, un garçon.

Décès.

John Harrison, 57 ans, 4700 Pitt.
Fille de Mme A. Brunnet, 4218 Constance.
Myrtle Hagelberger, 2 ans, 4215 Annonciation.
Mme Louise Leinwar, 39 ans, 2622 rue Banks.
Loretta Cooper, 2 ans, 2311 S. Claiborne.
Veuve Jennie Turchell, 602 Broad.
Margaret Von Wolf, 7 heures, 123 Dante.

DEMANDES

ON DEMANDE DE SUITE 25 hommes, pour apprendre le métier de barbiers et accepter les places que j'ai à leur offrir. Je porterai mon attention toute spéciale à cette classe, et leur donnerai leur diplôme sans perte de temps. J'ai passé un contrat avec des employeurs et dois leur fournir des opérateurs. Mon offre est commerciale, et plusieurs semaines vous suffiront. Venez me voir ou écrivez aujourd'hui si vous désirez une bonne place et un bon métier. Offre exceptionnelle. E. E. Whittemore, Directeur Moler Barber College, 123 rue S. Remparts, la Nouvelle-Orléans.
1er août—6f

ON DEMANDE DES DAMES pour leur enseigner le métier de coiffeuses, manicures, massages du visage, électrolyse ou chiropodie. Je puis offrir une occasion exceptionnel le à présent. Je donne mon attention personnelle, et termine les classes dans le département des "Post Graduates." Ma maison est le seul endroit du monde où on arrive à donner une instruction aussi complète. Venez me voir ou écrivez aujourd'hui, pour être qualifiée à temps. E. E. Whittemore, Directeur Moler College, 123 rue S. Remparts, la Nouvelle-Orléans.
1er août—6f

ON désire un vieux jardinier pour maison particulière. Louis Privat, Rayne, Lne. 29juil—6f

A VENDRE

A VENDRE—Un landeau d'Henri Binder de Paris, en bonne condition. S'adresser 323, rue de Chartres. tf

A VENDRE—Un très bel ameublement de chambre en bois d'ébène. S'adresser 820 Esplanade. 28juil

A LOUER

A LOUER—Villa de la Vergne, sur le Bogue Falle, près de Covington, Lne. S'adresser 323, rue de Chartres. tf

LES TRIBUNAUX

Cour Civile de district.
Nouveaux procès.

Bertrand I. Cahn et al. vs. Baccich et De Montluzin et als., réclamation, $2,500.

Richard Pearce vs. Mlle Dolly Boyd, saisie provisoire, $1,050.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes: James B. Aikman, Thomas McDemmond, John H. Clark.

Première Cour de Cité.
Nouveaux Procès.

Herman Staverkamp vs. Geo. W. Klare, réclamation, $11.84.

Mme Peter Fabacher, tutrice et son époux, Peter Fabacher, vs. Mme A. O'Neil, réclamation, $49.

Geo. G. Delvaille vs. Eddie Meegan, pour possession d'une propriété.

The National Clothing Co. vs. Edward Bonis, réclamation, $12.

Albert Quenqui vs. Mme E. Hunter, pour possession d'une propriété.

Mme L. Denenea vs. Mme Russel, pour possession d'une propriété.

A. Fallo vs. M. Pettry, pour possession d'une propriété.

Benjamin A. Michel vs. M. Clesi, réclamatioon, $11.85.

George H. Santon vs. Preston Herndon, réclamation, $39.85.

CENDRES CENDRES

A vendre en n'importe quelle quantité. Spécialité de wagons complets.

THOMAS M. JOHNSTON
1925 RUE ANNONCIATION
Téléphone Jackson 1445

Terrains mis à niveau. Tombereaux à louer
26oct—1 an

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Suburban Bldg and Loan Assn à Antonino Capritto, lot Pierce, Banks, Baudin et Scott, $2550. — Weil.

Orleans Homestead Assn à Thos. W. Hooley, lot Tchoupitoulas, Calliope, Pearl et Delord, (Correction). — Guilbault.

Mme Mary G. Walet, et als à Central Ice & Cold Storage Co., Ltd., portion Julia, Rampart, Girod et Basin, $3750. — Spearing.

Mme John Runte à Mme James Holthaus, lot Bienville, Iberville, Solomon et David, $600. — Tobin.

Mme Wm. Meyer, et als à John Schulz, bail de la propriété, No. 1836 Iberville, près de Roman, pour 2 ans à $50 par mois.

Emile Languille à Geo. J. Veith, lot Claiborne, Derbigny, France et Lesseps, $500. — Charbonnet.

Gentilly Terrace Co., à City of N. O., llet Monroe, Carnot, Arts et Painters, pour école ou parc. — Legier.

Mlle Laura Harris à Tony Iannazzo, portion Philip, Première, Laurel et Annonciation, $1250. — Rogers.

Joseph A. Blythe à Jessie Cooper, 2 lots Taft, E. 6me, E. 9me et Canal Réservation, $20.

Joseph A. Blythe à Mme Christine Stein, 3 lots McKinley, Roosevelt, E. 3me et E. 6me, $30.

Joseph A. Blythe à Board of Levee Comm'rs Orleans Levee District, portion 4 milles en aval du bac d'Alger, près de plantation Couret et Orleans, $3357.67. — Peters.

Carrollton Land Co., Ltd à Savings and Homestead Assn., portion Peniston, S. Liberty, S. Franklin et Amelia, $4700. — Manion.

Acquéreur à Thomas W. Cook, la même propriété, $4700. — Manion.

Mme John R. Todd à John B. Levert, 3 lots Prytania, Calhoun, Perrier et Henry Clay, $10,523.33. — Bloch.

Wm. Jos. Formento à Joseph B. Cabell, 2 lots Gen. Hood, Walnut, Ferdinand et Audubon Park, $3000. — Quintero.

John D. Hunter à Hippolyte Dabazies, 2 lots Freret, Nashville, S. Robertson et State, $5750. — Simpson.

Gaspar Trapani à Orleans Homestead Assn., lot Gen. Taylor, Willow, Milan et Claiborne, $550. — Guilbault.

Acquéreur à Alfred Jos. Hauler, la même propriété, $400. — Guilbault.

Chas. W. Hopkins à Roman Realty Co., portion Pritchard, Fig, Joliet et Cambronne, $1800.— Starkey.

Bureau des Hypothèques.

Angelo Anfara à Chas. I. Denechaud, $1600, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot Chartres, Quartier, Esplanade et Decatur. — Rossi.

Veuve Joseph Horil et al à John Schulz, $2000, 1 billet, 1 an, 5 pour cent, lot Saint Philip, Bourgogne, Dauphne et Ursulines. — Wagner.

Paul Camors et Mme Bertha A. August à Jos. Simeon, $650, 1 billet, 8 pour cent, 2-3 intérêt etc. dans un lot Royal, Dumaine, St. Ann, et Chartres et lot Dupre, Orchid, Bell et White. — Puig.

Charte Enrégistrée:

Hiller Hyman Cotton Company, capital $100,000. — Marx.

BUREAU DE PLACEMENT

SYLVAIN VIDALAT
214 EXCHANGE ALLEY

Chambres garnies de premier ordre. Prix modérés.
OUVERT TOUTE LA NUIT

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de huit lots de terre de valeur dans le Septième District, rue Pritchard, l'un d'eux formant le coin des rues Pritchard et Joliet, avec une bâtisse à deux étages sur le lot du coin, etc. (dans l'Ilet Leonidas et Apricot.)

Charles E. Allen vs. Louis Hasemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,997 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le **Premier District de cette ville, le JEUDI,** 6 août 1914, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Huit certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans l'ancienne ville de Carrollton, maintenant Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 181-9 (vieux plan de Carrollton) maintenant Ilet No. 410, borné par les rues Leonidas, Joliet (avant Jefferson), Pritchard et Apricot (avant Douzième); les dits lots sont désignés par les lettres K, L, M, N, O, P, Q et R sur un plan de subdivision dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, en date du 16 juin 1908, dont une copie en bleu est annexée à un acte d'hypothèque passé devant J. C. Wenck, notaire, le 13 avril 1909; d'après lequel les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Pritchard, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, de cent vingt pieds. Le dit Lot R forme coin sur les rues Pritchard et Joliet.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; **l'acquéreur devant faire au moment de l'adjudication un dépôt dix pour cent sur le montant de son enchère.**

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WILLIAM WALLER YOUNG,
Avocat pour le demandeur.
juil—3,10,17,24,31 août—5,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un propriété de valeur et améliorée, du Premier District, portant les numéros municipaux 1562 et 1566, rue Camp (dans l'Ilet Magazine, Orange et Richard et Route Félicité).

Dryades Building and Loan Association vs. Mlle Mary C. Rawlins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 109,087—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Orange, Magazine et Richard, et la Route Félicité; les dits lots étant désignés par les numéros Deux et Trois, mesurant quarante et-un pieds, trois pouces et cinq lignes de face à la rue Camp et quatre-vingt-dix-sept pieds, quatre pouces et cinq lignes de la rue du Camp sur la ligne qui sépare le numéro Trois du lot No. Quatre, et à partir de la jonction des lots Nos. 1, 3 et 4, mesurant vers le derrière, à la route Félicité, cent-un pieds, deux pouces et quatre lignes et de la pointe sur le Chemin Félicité où les lots Nos. Un et Deux sont divisés jusqu'au coin de la rue Camp mesurant cent quatorze pieds, trois pouces et cinq lignes. Le lot No. Deux a une face à la rue Camp sur dix-sept pieds, trois pouces et cinq lignes, sur une profondeur à la séparation du lot No. Trois et jusqu'au lot No. Un, de cent pieds puis sur une ligne parallèle à la rue Camp, de soixante dix-sept pieds, deux pouces et quatre lignes, qui le divisent du lot No. Un. Le lot No. Trois a une face à la rue Camp de vingt-quatre pieds, sur une profondeur de quatre-vingt-dix-sept pieds, quatre pouces et cinq lignes le séparant du lot No. Quatre jusqu'à l'arrière du lot No. Un, et de là le long de la ligne qui sépare le lot No. Un du lot No. Trois sur une parallèle à la rue Camp jusqu'à la ligne de division entre le lot No. Deux, de vingt-trois pieds, le tout comme il apparaîtra plus clairement sur le plan de Joseph Pillé, voyeur, Deuxième Municipalité, en date du 25 mai 1840.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

CONDITIONS— Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépot de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS, Avocats pour la demanderesse.
Juillet 17 18 24 31—août 7 14 19 20

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

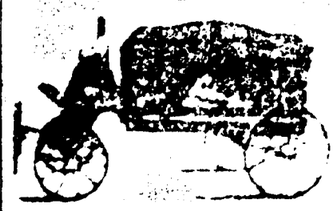

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs
1108-1112 RUE NORD REMPARTS
PHONE HEMLOCK 408

Consulat de France

522 rue Bourbon

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter à la chancellerie:

Artigues, Jean Bertrand
Ballex, Maximilien
Bouillon, Guillaume
Bujol, Pierre Caoussou
Brunet, Jean
Caperaa, Dominique Edouard
Caylus, Theophile (âgé de 21 ans)
Durand, Bazile Bernard
Ducros, Jean Vincent Philippe Nonore
Escaih, Auguste
Escaich, Joseph Chaux
Ferran, Jean Marie
Flamand, Emmanuel (âgé de 33 ans, employé de commerce)
Fourtanier, Jean Bertrand
Gambon, Louis Charles Emile
Garriel, Joseph
Graff, Jean Gustave Abel Charles
Guillaume, Louis
Hau-Gaillet, Michel
Jaecker, Auguste
Labourdette, Laurent
Laporte, Louis Jean Marie
Latapie, Jean Marie (âgé de 70 ans environ, et sa sœur Justine)
Latapie, Justine
Lavedan, Valentin
Maysounave, Jean Baptiste
Piton, Constant
Pecarrere, Bertrand Isidore
Poey Maurice
Pujol, Pierre
Roques, Bertrand (âgé de 33 ans environ)
Roques, Bertrand Constantin (âgé de 36 ans environ)
Rousset, Raymond
Sainquentin, René

Nouvelle-Orléans, le 2 juillet 1914

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée dans le Septième District, portant les numéros municipaux 8533 et 8535 rue Apricot, (dans l'Ilet Leonidas, Pritchard et Joliet).

French Market Homestead Association vs. Louis Hasemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,065 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriété Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et **Gravier dans le premier district de cette** ville, le JEUDI, 13 août 1914, à midi, la **propriété suivante, décrite à savoir:**

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque manière, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 410 borné par les rues Leonidas, Pritchard, Joliet et Apricot, désigné par la lettre E sur un plan de subdivision des ¾ du dit ilet, fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 16 juin 1908, et d'après lequel plan de subdivision, le dit lot "E" mesure trente pieds sur la rue Apricot, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds; le dit lot touche le lot "F" sur le dit plan et commence à une distance de trente-deux pieds, deux pouces du coin des rues Apricot et Leonidas.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant, au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ARTHUR J. PETERS,
Avocat pour le demandeur.
juil—10,17,24,31 août—7,12,13

PLUS D'APPETIT ??

Prenez alors un verre de

"DUBONNET"

Le grand tonique et apéritif français, supérieur au meilleur

COCKTAIL

Vendu dans tous les hôtels, restaurants et clubs de la Nouvelle-Orléans et aussi par tous les marchands de vin et les épiciers

Insistez sur l'original

"DUBONNET"

et évitez les contrefaçons

E. C. VILLERE CO.

Distributeurs pour le Sud

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Deuxième District, rue St. Louis, entre les rues Broad et Dorgenois.

A. H. Dumas vs. William Barnett, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 96,069 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 335, borné par les rues Broad, Conti, Dorgenois, St. Louis ou Promenade Carondelet et mesurant trente pieds sur la rue St. Louis ou Promenade Carondelet sur cent deux pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations étaient connues comme le No. 2610 rue St. Louis, depuis l'incendie qui les a détruites.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
GEO. MONTGOMERY,
Avocat pour le demandeur.
juil—10,17,24,31 août—7,12,13

VAPEURS

LIGNE FRANÇAISE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE DIRECTE AU HAVRE, PARIS (FRANCE)

Départs de New York, tous les mercredis à 10 heures du matin.

*LA LORRAINE, 5 août.
*LA PROVENCE, 12 août.
†FRANCE (neuf, 19 août.
*LA SAVOIE, 26 août.
*LA LORRAINE, 2 septembre.
†FRANCE (neuf), 9 septembre.

Départs spéciaux les samedis de New-York.

†ROCHAMBEAU, 8 août.
*CHICAGO, 29 août.
*LA TOURAINE, 5 septembre.

*Vapeur à double hélice.
†Vapeur à quadruple hélice.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

Nouvelle-Orléans au Havre direct

S. S. HUDSON, 22 AOUT.

Passage de cabine $60.00
Passage d'entrepont $35.00

FRANK J. GRUBA,
Agent Général du Sud.
No. 802 rue Commune, Bâtisse Hennen.
fermars—1a

JULES LALERE,

IMPORTATEUR

d'Espadrilles Françaises

Confortables pour les cors et oignons. Excellentes pour la maison, le bureau et le gymnase. La chaussure la plus durable qui soit fabriquée.

611 Rue Bourbon,
Nouvelle-Orléans - - Louisiane

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR

JULES ANDRIEU

PROPRIETES FONCIERES
STOCKS ET BONS

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange. P. O. Boite 31. Nouvelle-Orléans, Lne.

MAUBERRET ET RIGG
OPTICAL AND JEWELRY CO.,
141 rue Baronne

Le département de l'optique est entre les mains de M. S. Rigg, qui est un optométriste diplômé, ce qui lui permet d'examiner et de diagnostiquer toutes les erreurs de réfraction et de vendre des verres qui corrigent ces erreurs. Tous nos verres de première qualité et nos verres sont préparés à la main. Nous vendons que des verres de première qualité et nos prix commencent à $1.50 la paire. Nous affirmons que nous sommes capables de remplir toutes les commandes même les plus difficiles. Nous représentons également les plus grandes maisons de bijouterie des Etats Unis. Tout ce que nous vous demandons c'est de nous donner un ordre d'essai.

MAUBERRET ET RIGG
Optical and Jewelry Co., 141 rue Baronne, en face l'église des Jésuites
17 mars 6m

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER

REIMS

(Exigez l'Etoile Comme Garantie)

PAUL GELPI & FILS
AGENTS
227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans
mars 20—1 an

Il se trouvait dans un grand village de bois établi, au hasard, sur la dune.

Le sol sablonneux des rues étroites et parsemées d'ordures cédait sous les pieds.

Le docteur se félicita de n'avoir oublié ni ceinture de flanelle, ni provisions de laudanum et de quinine.

Les hôtels étaient dignes de la cité.

Dans le plus confortable, Pierre obtint, pour le prix d'une chambre au Terminus de Paris, un réduit en planches mal jointes de trois mètres sur quatre, dépourvu de fenêtre.

En revanche, il avait devant sa porte deux beaux orangers en fleurs et les palmes d'un grand cocotier aux fruits gros comme des citrouilles.

Comme il contemplait ces noix géantes, un pas bien connu lui fit tourner la tête. M. Rouand entrait dans l'hôtel.

Le docteur alla vers lui, la main tendue.

— Je suis vraiment heureux de vous revoir. C'est à regret que j'ai débarqué sans prendre congé de vous, mais vous avez été introuvable, peut-être à dessein.

"Voyons, mon cher camarade, sans rancune!..."

Le Méridional répondit par un vigoureux shakehand.

— Sans rancune, je veux bien, M. Dorinval. D'ailleurs, c'est moi qui ai eu tous les torts. J'aurais dû comprendre que vous ne pouviez livrer un secret qui n'était pas seulement le vôtre.

"Chut! ne revenons pas là-dessus, c'est inutile...

"Un mot seulement: Vous savez j'espère que Tagaly est ici et qu'il reprend demain le chemin des Palmes?

"Je viens de me trouver nez à nez avec lui et il m'a donné les meilleures nouvelles de ses maîtres.

— Mon cher ami, je crains que vous ne parliez hébreu, balbutia Pierre.

Ses traits exprimaient une si complète stupéfaction que l'ingénieur ne put douter de sa bonne foi.

— Je m'explique puisqu'il le faut, dit-il. Tagaly est un Malgache d'une intelligence exceptionnelle, qui est devenu le bras droit de M. Herbelot.

"Il fait périodiquement le trajet des Palmes, — c'est le nom de la propriété de son maître — à Tananarive, pour y écouler les salaisons et les denrées diverses qui constituent au colon un magnifique revenu.

"Si vous ne connaissez pas Tagaly, je puis vous le présenter.

"En vous joignant à sa petite caravane, vous arriverez aux Palmes le plus vite et le plus agréablement possible."

L'ingénieur regardait Pierre dans les yeux. Celui-ci ne put s'empêcher de sourire.

— Soit, dit-il. Je n'étais pas superstitieux, mais voici que je le deviens. Ceci est tellement étrange.

"Je m'abandonne à ma destinée. Présentez-moi Tagaly.

Le Malgache était un beau gars d'une trentaine d'années. Son teint était fortement olivâtre, mais la pureté de ses traits surprenait.

"Malgré sa chevelure crépue de nègre, il était le type arabe bien accusé.

Il écouta gravement la requête de l'ingénieur et répondit après une inclination de pleine noblesse:

— Tu es d'ami du maître. Donc tes amis sont mes amis. Je pars demain à la première heure.

"Je serai très honoré d'être le serviteur de ton compagnon, s'il veut me suivre.

Pierre n'eut garde de manquer au rendez-vous.

L'aurore suivante le vit partir en filanzane, primitive chaise à porteurs véhiculée par des nègres, pour la concession de M. Herbelot.

La petite caravane était composée d'une douzaine de Malgaches merveilleusement alertes et robustes qui escortaient Tagaly dans toutes les allées et venues nécessitées par son négoce.

Nos voyageurs avaient pris la route d'étapes qui monte vers Tananarive.

On suit d'abord sur cent kilomètres, entre l'Océan et les grands-lacs, une lagune dont la largeur est assez fréquemment réduite à deux ou trois cents mètres.

Rien n'est plus charmant que de parcourir cette région couverte d'une végétation luxuriante par un sentier sablé qui vous conduit alternativement du rivage salé au rivage d'eau douce.

Une flore nouvelle aux fruits, aux fleurs, aux feuillages étranges, jaillit du sol avec une vigueur merveilleuse.

Les gracieux festons des lianes, les corolles bizarres et splendides des orchidées sont une fête pour le regard.

De temps en temps des clairières en prairies apportent de la lumière sous la voûte sombre du chemin et on a l'impression que l'on visite un parc et non une région sauvage.

Cette promenade dura trois jours, coupés cela va sans dire, de longs repos dans des cases dépourvues de confort; mais où Tagaly savait organiser des repas excellents.

Les provisions de viande salée, de riz et de fruits exquis ne manquaient pas aux voyageurs.

Comme boisson ils avaient du tès liqueur faite avec le jus fermenté de la banane et de la canne à sucre.

Pierre apprécia du premier coup la saveur de ce liquide rafraîchissant.

L'hiver sévissait sur la vieille Europe. C'est dire que Madagascar commençait à jouir des splendeurs de l'été.

A Andévoranto commence l'ascension qui se termine à Tananarive.

Nos voyageurs, quittant la route de la capitale, s'engagèrent bientôt dans un sentier pittoresque qui s'élevait en pente douce vers une magnifique région de forêts et de prairies.

Pierre admirait à pleins yeux et, bercé par la marche souple des porteurs, ne s'apercevait pas de la fuite des heures.

— Ce voyage est si beau qu'on ne peut le trouver long, dit-il à Tagaly qui marchait à ses côtés.

"Approchons-nous du but?

— Nous franchissons le dernier col, répondit le Malgache. Encore quelques pas et nous verrons les Palmes.

On marcha un instant en silence, puis le conducteur de la caravane étendit la main.

— Regarde, dit-il. Voici le domaine du Maître.

Dans un cirque de pics majestueux couronnés de grands arbres, s'étendait une vaste plaine bien arrosée où la végétation semblait avoir une vigueur incomparable. Au centre de la plaine un groupe important de constructions attirait le regard. C'étaient les Palmes, demeure de M. Herbelot et, derrière un épais rideau d'arbres, les bâtiments de l'exploitation.

Un peu plus loin, à droite et à gauche, deux villages aux jolies maisonnettes de bois recouvertes de paille et traversés de rues bien dessinées abritaient les travailleurs du domaine.

De tous côtés, des ruisseaux au débit continu irriguaient de belles rizières.

Tagaly avait déjà appris à son compagnon que M. Herbelot cultivait, en outre, avec le plus grand succès, un tabac très estimé, du lin, du chanvre qui surpassait en force et en longueur celui d'Europe; le café, le cacao, la vanille et diverses autres productions du pays.

— C'est un monde, murmurait Pierre. Et quels magnifiques ombrages!...

Il était descendu de filanzane et observait pensivement le site.

Une large construction précédée d'une vérandah, et dont le toit disparaissait sous les éblouissantes floraisons de la liane-aurore, attirait surtout ses regards.

Il devinait là cette Arlette qu'il était venu chercher avec une imprudence inexplicable, poussé par la curiosité et plus encore par l'irrésistible envie de revoir le doux visage de Lénore.

Je devrais la fuir, songeait-il, si vraiment elle ressemble à la créature charmante que je ne puis oublier.

"Et voilà que je vais jeter de l'huile sur un feu lent à mourir.

"Ah! grand fou que je suis. Puisse Rouand s'être trompé."

La voix cérémonieuse de Tagaly interrompit la rêverie de Pierre.

— Le Maître sera bien content de recevoir l'ami de son ami. S'il te plaît, m'sieu ne retarde pas le plaisir du Maître.

— C'est trop juste, dit le docteur en riant. Pressons le pas, mon bon Tagaly. Je suis sûr que tu brûles de revoir ton petit Kalib.

Un éclair de joie brilla dans les prunelles sombres du Malgache.

A Continuer